

**Samedi 29 mai 2021 : une balade**



## **Point Presse**

**Mardi 18 mai 2021 – 14h – Mairie - Le Passage d'Agen**

### **Interlocuteurs :**

**Jean-Jacques MIRANDE**, Adjoint en charge des Travaux, de l'Urbanisme et des Mobilités.

**Myriam Vézinat**, Conseillère municipale déléguée en charge de l'Environnement et de la Transition écologique.

### **Contact Presse**

Pascale Vallée – Chargée de Communication

05 53 77 41 93 - 06 11 03 59 15

p.vallee@ville-lepassage.fr

www.ville-lepassage.fr



[www.facebook.com/lepassagedagen47](https://www.facebook.com/lepassagedagen47)



<https://twitter.com/passagedagen>

## Mai à vélo ? De quoi s'agit-il ?

Initié par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, et regroupant un collectif d'institutions nationales du monde du vélo, **Mai à vélo** est une démarche fédératrice et festive qui a pour objectif de **promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes**, auprès du plus grand nombre, à travers tous types d'événements.

Le collectif **Mai à vélo** encourage les associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires à se mobiliser et à organiser des événements cyclables, festifs, populaires, pédagogiques dans le respect des règles sanitaires... Et elles sont nombreuses à le faire.

Les propositions sont variées : initiations, balades, randonnées, ateliers, bourses aux vélos...

Toutes les initiatives sont recensées sur le site Internet [www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)

## La ville du Passage d'Agen s'engage...



**La ville du Passage d'Agen s'associe à la 1ère édition de « Mai à vélo ».**

la 1ère édition de Mai à Vélo se déroulera du 1er au 30 juin 2021. Initialement prévue pour une durée d'un mois, cette édition a été exceptionnellement prolongée en raison de la crise sanitaire.

Partout en France, vous pouvez participer à des événements variés (loisirs, sport, tourisme...) pour fêter et promouvoir la pratique du vélo. L'occasion de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des pratiques du vélo : mode de déplacement du quotidien, loisir, sport, tourisme autour d'événements ouverts à tous et pédagogiques.

**La ville du Passage d'Agen s'associe à cette 1ère édition en proposant une balade à vélo « Patrimoine Naturel du Passage d'Agen » le samedi 29 mai 2021 de 14h30 à 17h.**

**Participation GRATUITE**

Pour cette première édition, une balade de 16 kms, d'un niveau de difficulté « moyen » permettra de découvrir les sites naturels de la Commune.

L'itinéraire proposé est à découvrir sur le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr)

## Les conditions de participation ?

- S'inscrire obligatoirement à la balade (nombre de places limité)

### **Pour s'inscrire 2 possibilités :**

- en ligne via le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr)
- par téléphone en composant le 05 53 77 18 77 (Accueil Mairie)

Date limite d'inscription : jeudi 27 mai 2021 – 12h

- Être âgé(e) d'au moins 10 ans
  - tout mineur devra être accompagné par une personne majeure et sera sous la responsabilité de son accompagnant tout au long de la balade.
- Porter obligatoirement un casque et un gilet fluorescent le jour J
- Être équipé de son propre matériel et en avoir vérifié son bon fonctionnement avant le jour J.

## Le jour J :

- Rendez-vous le samedi 29 mai 2021 à partir de 13h45 place de la République.
- Un point ravitaillement est prévu au niveau du square Monique Séguy
- L'arrivée est prévue en face des Maisons Eclusières, rue de la Garonne où des rafraichissements et un goûter seront servis aux participants.

- Les déplacements tout au long du circuit découverte se feront par groupes de 10 personnes encadrés par des personnes « staff Mairie ».
- La Police municipale pluricommunale sécurisera les traversées urbaines.



Les échanges se feront dans le respect des gestes barrières, gel hydroalcoolique à disposition et port du masque obligatoire hors déplacements à vélo.